

CHAZAY-D'AZERGUES

La commune investit 6 500 € dans une borne de recharge



En service depuis une semaine, la borne a déjà ses habitués.

Photo Progrès/Gilbert BLANCHON

Petit à petit, le maillage du territoire de la communauté de communes Beaujolais pierres dorées permet aux conducteurs de véhicules électriques de trouver aisément une borne de recharge. Celle qui vient d'être mise en service, à Chazay, sera particulièrement appréciée du fait de son positionnement en bordure de la départementale 30, au centre de la commune. « Nous avons choisi d'installer cette borne à proximité de cette importante voie de circulation, dans le parc Jeanne d'Arc, là où nous avons récemment déplacé l'aire de covoiturage », indique Jean-Pierre Debiesse, adjoint à la voirie, qui précise que la municipalité a investi 6 500 € dans le projet, soit 50 % du coût total du projet porté conjointement avec le Syder (Syndicat départemental d'énergies du Rhône).

Selon l'adjoint, ce type de borne de recharge est idéal pour le dépannage, les pro-

priétaires de véhicules électriques ne pouvant pas compter sur ces seules bornes pour recharger régulièrement leurs batteries.

24 à 44 centimes le kilowatt

« Les bornes à recharge rapide sont, pour l'instant, installées sur les aires d'autoroute, là où le parc automobile est important. Ces bornes nécessitent un investissement conséquent et une puissance réseau très supérieur au nôtre », explique l'adjoint à la voirie. Le principal atout des bornes mises en service dans le secteur est leur facilité d'utilisation, car toutes semblables, référencées et localisées sur un même site. Elles sont accessibles, via un badge, aux détenteurs d'un abonnement mais aussi aux utilisateurs occasionnels. En ce qui concerne les tarifs, le prix du kilowatt varie de 24 à 44 centimes d'euro en fonction de la formule choisie.